

Zeitschrift: Das Werk : Architektur und Kunst = L'oeuvre : architecture et art
Band: 35 (1948)

Nachruf: Jacques Wipf
Autor: G.Sch.

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

aller Zurückgezogenheit weiter arbeitete, steht eine stattliche Reihe neuer Publikationen vor der Drucklegung, u. a. zwei Monographien über die Maler Oskar Schlemmer und Willy Baumeister. Dem Forscher und Menschen entbieten wir unsere besten Wünsche.

a. r.

Architekt BSA Jacques Wipf †

Am 13. November starb in Kandersteg mitten in seiner beruflichen Tätigkeit an einem Herzschlage Architekt Jacques Wipf aus Thun im Alter von 59 Jahren. Aufgewachsen in Thun, besuchte er das Technikum in Burgdorf und nach kurzer praktischer Tätigkeit die Technische Hochschule in Stuttgart, die er mit dem Diplom als Architekt verließ. Im Jahre 1920 ließ er sich als selbständiger Architekt in Thun nieder und entfaltete dort eine vielseitige und weit umfassende Tätigkeit. Seine bekanntesten Werke sind wohl das neue Grimsel-Hospiz, das sich so trefflich in die Gebirgsnatur und die dortigen großen technischen Werke einfügt, sowie die Maschinenzentrale Handegg. Erwähnt sei auch das originelle Holzschulhaus in Gurtnellen, neben vielen andern Bauten in Thun und im Lande herum. Seine überlegene, sicher und ruhig urteilende Persönlichkeit wurde für viele Dienste in der Öffentlichkeit, in Vereinen und in Verwaltungen, in Anspruch genommen. Die Beisetzung fand in dem von ihm selbst erstellten Thuner Krematorium am 17. November statt. *G.Sch.*

Wiederaufbau

La reconstruction en Norvège

Grande superficie, très faible densité de la population, telles sont les caractéristiques géographiques principales de la Norvège. En effet, sur une étendue dix fois supérieure à celle de la Suisse vit une population d'environ 3 millions d'habitants seulement, soit 9 habitants au kilomètre carré. La côte occidentale du pays mesure 3500 kilomètres, sans tenir compte des découpages (fiords, baies, etc.), et la plus grande distance du nord au sud, à vol d'oiseau, est de 1800 km.

La Norvège libérée se trouva en présence d'importantes tâches de reconstruction, auxquelles s'ajoutent celles de la construction en général,

complètement paralysée pendant la guerre. Les chiffres suivants donnent un aperçu de l'étendue des dégâts. Ce sont 12 000 maisons d'habitation, 150 écoles, 20 églises, 500 maisons de commerce, usines et fabriques de moindre importance, 21 établissements médicaux qui furent détruits, auxquels s'ajoutent les installations portuaires de toutes les localités du nord, 350 ponts, 180 phares, toutes les installations télégraphiques et téléphoniques.

A la fin des hostilités, un nouveau département d'Etat, le Département de l'approvisionnement et de la reconstruction fut créé, en plus de ceux déjà existants. Il comporte entre autres deux sections qui nous intéressent ici plus particulièrement et qui ont toutes deux leur siège à Oslo: la «Direction de l'Habitation» et le «Bureau pour les Plans régulateurs des Régions dévastées». La première de ces instances dispose d'architectes de district qui ont pour tâche de donner leur préavis sur toute nouvelle construction. Leur activité principale est toutefois l'étude de plans types d'habitation, étude basée sur les besoins propres à chaque région. Pratiquement la majorité des maisons sont construites sur la base de ces plans. Les bâtiments publics ou d'une certaine importance sont, en revanche, construits par les soins d'architectes privés. Les plus grands projets font l'objet de concours.

Les plus grandes difficultés auxquelles se heurtent ces organes de la reconstruction sont celles de l'acquisition des matériaux, du transport de ces derniers et de la main-d'œuvre. Que l'on songe en effet que les fabriques des régions du nord ont été détruites, que certains matériaux doivent être importés et que le manque de devises étrangères rend cette importation difficile. L'acheminement de ces matériaux, des usines de l'intérieur du pays vers les régions intéressées, qui ne peut s'effectuer que par mer, le chemin-de-fer n'existant pas dans ces provinces et le réseau routier étant peu développé, est entravé du fait que la flotte marchande norvégienne a subi de nombreuses pertes pendant la guerre et que les installations portuaires et les quais ont été également détruits. A ces difficultés s'ajoutent celles d'ordre administratif créées par le grand éloignement des régions dévastées de celles qui sont restées intactes.

En ce qui concerne les possibilités financières de reconstruire, l'état nor-

végien vient en aide aux sinistrés en leur versant des dédommagements de guerre calculés sur la base des maisons qu'ils habitaient avant les hostilités. Ces sommes ne sont cependant pas suffisantes et une institution officielle, garantie par l'Etat, dénommée Banque de prêts pour la construction, accorde aux intéressés des prêts au taux fort bas de 2½%, remboursables en 25 ans et couvrant jusqu'à 90% du coût de la construction.

La quasi totalité des familles du Finmark et du Nord-Troms, composées de pêcheurs en majorité, d'ouvriers et de fonctionnaires, possédaient leur propre maison et ne conçoivent pas d'autre manière de se loger. Ce sont donc des maisons à une famille, pour la plupart en bois, qui doivent être édifiées ou qui le sont déjà. Les dimensions minimales des différentes pièces recommandées par la direction de l'habitation sont les suivantes: 16 m² pour la salle, 10 m² pour la plus grande chambre, 9 m² pour les autres et 8 m² pour la cuisine. La hauteur des pièces sous plafond est fixée au minimum de 2,35 mètres. Comme il a été dit plus haut, les plans types de ces maisons sont établis le plus souvent par les soins des architectes de district ou par ceux de la direction de l'habitation. Si le type est accepté tel quel, le maître d'ouvrage ne paie pas d'honoraires d'architecte. Une somme fort modique (60 francs suisses environ) doit être versée pour des modifications éventuelles. Ces dernières sont demandées le plus souvent. Le norvégien est en effet de nature fort indépendante et individualiste. On comprend par conséquent que l'utilisation en grand de maisons préfabriquées soit rendue quasi impossible, et ceci d'autant plus que le pays n'est pas équipé pour ce genre de fabrication et n'a guère d'expérience dans ce domaine. Certains éléments de la construction sont cependant strictement normalisés, tels que fenêtres, portes et bois équarris.

L'architecture dans ces régions du nord en voie de reconstruction, comme par ailleurs celle en Norvège en général, est empreinte de simplicité, exprimant ainsi la sobriété de goût du norvégien. Les solutions architecturales proposées sont cependant rarement audacieuses et portent souvent la marque d'un certain esprit conservateur. L'application de conceptions architecturales nouvelles implique une information préalable, une véritable éducation. Or, cette dernière ne put être entreprise pendant la guerre et